



**Présidence et  
Services  
Centraux**

**Direction  
Juridique  
Statutaire &  
Réglementaire**

**Service Vie  
Institutionnelle**

**N° 207/2014  
Modifié par arrêté  
n°231/2014  
N°274/2014  
N°54/2015**

**VERSION EN VIGUEUR AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2015**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS,**

VU le Code de l'Education et notamment son article L. 712-2,

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU les statuts de l'Université de Nice-Sophia Antipolis,

## ***A R R E T E***

-----

### **ARTICLE 1 :**

Délégation de signature est donnée pour l'exécution du budget de l'Université aux agents figurant dans le tableau annexé pour les centres financiers ou unités budgétaires et dans la limite des actes mentionnés pour chaque agent.

### **ARTICLE 2 :**

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Tout document signé en application du présent arrêté doit comporter sous la signature de son auteur, la mention en caractères lisibles de son prénom, de son nom et de sa qualité, ainsi que « pour le Président et par délégation ».

### **ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté est soumis à publicité et abroge les arrêtés n° 04/2012 du 20 avril 2012, n° 65/2012 du 16 octobre 2012 et n° 153/2013 du 3 octobre 2013. Il sera publié sur le portail internet de l'Université et consultable de manière permanente au sein de la direction juridique de l'Université.

### **ARTICLE 4 :**

La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université Nice Sophia Antipolis, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à Nice, le

Le Président de l'Université Nice Sophia Antipolis,

Mme Frédérique VIDAL

### **AMPLIATIONS :**

- Mme le Recteur Chancelier des universités
- Mme la directrice Générale des Services
- Mme l'agent Comptable de l'Université
- M. le Directeur des Affaires Financières
- Intéressés

## DELEGATIONS DE SIGNATURE - FINANCES

2 / 4

Agent	Fonctions	Nature de la délégation (texte à inclure dans l'arrêté)	UB /CF
<b>Christophe BANSART</b>	<b>Responsable administratif du SUIP</b>	Pour l'exécution budgétaire des CF 999C041 et 999C042 : * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande) ; * certification du service fait	CF 999C041 CF 999C042
<b>Guillaume BARRA</b>	<b>Responsable du service Hygiène et sécurité</b>	Pour l'exécution budgétaire du CF 990C022 : * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande) ; * certification du service fait	CF 990C022
<b>Christophe ROUSSEAU</b>	<b>Responsable du CPNU et du Service de Communication</b>	Pour l'exécution budgétaire des CF 999C032 et 999C033 : * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande) ; * certification du service fait	CF 999C032 et 452999C013 CF 999C033 et 452999C026
<b>Jérôme PECH</b>	<b>DRH</b>	Pour l'exécution budgétaire des CF 990C031, 991C0332, 991C034, 991C0351, 991C0352, * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande) ; * certification du service fait	CF 990C031 CF 991C0332 CF 991C034 CF 991C0351 CF 991C0352
<b>Jennifer BAUDON</b>	<b>Responsable service BIATSS</b>	Pour l'exécution budgétaire des CF 990C031, 991C0332, 991C034, 991C0351 : * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande) ; * certification du service fait	CF 990C031 CF 991C0332 CF 991C034 CF 991C0351

<b>Sylvain DI GIORGIO</b>	<b>Responsable service Enseignants-Chercheurs</b>	Pour l'exécution budgétaire des CF 990C031, 991C0332, 991C034, 991C0351 : * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande) ; * certification du service fait	CF 990C031 CF 991C0332 CF 991C034 CF 991C0351
<b>Marianne FUCHS</b>	<b>Responsable du Pôle formation</b>	Pour l'exécution budgétaire des CF 991C034 * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande) ; * certification du service fait	CF 991C034
<b>Carine REBOUILLAT</b>	<b>Responsable du service santé des personnels</b>	Pour l'exécution budgétaire du CF 991C0352 : * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande inférieurs) ; * certification du service fait	CF 991C0352
<b>Diana SEBBAR</b>	<b>Directrice Administrative de la Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes Doctorales</b>	Pour l'exécution budgétaire des CF 990C061, 991C065 et 453991C061 : * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande) ; * certification du service fait	CF 990C061 453999C061
<b>Philippe CORTES</b>	<b>Directrice Administrative de la Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante (DEVE)</b>	Pour l'exécution budgétaire des CF 990C051, 993C011, 993C012, 993C021 : * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande) ; * certification du service fait	CF 990C051 CF 993C011 CF 993C012 CF 993C021
<b>Magsud SAFIN</b>	<b>Directeur administratif de la Direction des Relations Internationales</b>	Pour l'exécution budgétaire des CF 999C071, 999C072, 999C073 et 999C074 : * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande) ; * certification du service fait	CF 999C071, CF 999C072, CF 999C073 CF 999C074

<p><b>Sébastien KLEINMAN</b></p>	<p><b>Directeur administratif des Services centraux</b></p>	<p>Pour l'exécution budgétaire des CF de l'UB 990 * actes relatifs à l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses (bons de commande, certification du service fait, bordereaux de mandatement) * actes relatifs aux recettes (titres de recettes, bordereaux de titres de recettes)</p>	<p>UB 990</p>
<p><b>BELLAGAMBA Hugo</b></p>	<p><b>Chargé de mission Service Universitaire de l'Innovation Pédagogique (SUIP)</b></p>	<p>Pour l'exécution budgétaire des CF 999C041 et 999C042 : * engagement financier et juridique des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande) ; * certification du service fait</p>	<p>CF 999C041 CF 999C042</p>